

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**ST-MAURICE**  
Téléphone 5.43.68  
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
Un an 6 mois 3 mois  
SUISSE 19.- 10.50 6.-  
Avec Bulletin officiel 25.50 14.- 7.75  
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE  
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**SION**  
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :  
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.  
Suisse . . . . . 13 . . . . .  
Étranger . . . . . 14 . . . . .  
Réclames : Canton . . . . . 22 . . . . .  
Suisse . . . . . 27 . . . . .  
Mortuaires . . . . . 16 . . . . .

## Le rôle de victime

La campagne électorale entrera samedi soir dans sa dernière phase.

Entre le Grand Conseil et le Conseil d'Etat il y a inévitablement beaucoup de candidats.

Leur nombre ne tombe cependant pas au rang des phénomènes, surtout pas si on le compare à celui que l'on enregistre ailleurs dans des circonstances similaires.

Personnellement, nous avons été candidat à une fonction publique soit au Conseil communal, soit à la Justice de paix, soit au Grand Conseil.

Nous ne le serons plus.

Pardon, l'homme est toujours candidat à quelque chose, ne serait-ce qu'à la grippe ou à un rhume de cerveau.

Mais, à coup sûr, il n'y a rien de plus pénible que le métier de candidat aux élections, et nous croyons fermement que des âmes sont allées en Paradis pour bien moins.

Quoi qu'il en soit, ce qui sortira des deux scrutins des cinq et six mars, ce sera bien toujours quelque chose de l'âme d'un Valais qui sait coordonner les traditions avec le développement indispensable du progrès économique et social.

Il ne faut donc pas chercher midi à quatorze heures.

Ce que nous ne voulons pas est très simple et ce que nous voulons est encore plus simple.

Nous ne voulons pas des fruits d'une alliance radicale-socialiste où se trouvent des éléments d'une Extrême-Gauche qui proclament que Dieu est le mal et que la propriété c'est le vol.

C'est la thèse que ne cessait de soutenir dans sa douce vieillesse M. Raymond Evéquo, toujours dispos et alerte quand il s'agissait de prendre la parole dans une réunion conservatrice.

Nous l'écoutons encore...

Aux félicitations qu'on lui adressait il répondait en bon humaniste : « *Multa senem circum venient incommoda* ». « Le vieillard est obsédé d'incommodités ».

C'était de la modestie, car jusqu'aux dernières semaines qui ont précédé sa mort, nous ne lui en connaissions pas.

S'il avait assisté à l'alliance électorale radicale-socialiste, il en aurait été blessé au cœur, mais ce qui l'aurait consolé c'est l'espérance de la victoire conservatrice.

Ce que nous voulons, c'est cette victoire qui sera celle du peuple et du pays, du peuple qui travaille et du pays qui aspire à un adoucissement de ses difficultés morales et matérielles.

Et seul, sous ce rapport, le Parti conservateur est à même de réaliser les prévisions sociales qu'il a inscrites dans son programme et qui sont à lire à genoux.

On le voit, ce n'est ni contre des personnes ni contre des agglomérations politiques que nous menons campagne, mais contre des doctrines, espérant, une fois de plus, unir tous les bons citoyens dans un même effort et pour une défense commune.

Le parti communiste, duquel M. Dellberg ne s'est jamais dégagé clairement, vient de se distinguer, ces jours-ci encore, par une méthode d'action réellement scandaleuse. Sortant des airs de Sphinx qu'il avait gardé jusqu'ici, M. Thorez, le chef du Parti communiste français, vient de déclarer que, dans tous les cas, lui et les siens seront les hommes de Staline en cas de guerre et non ceux de leur pays de France.

La Voix Ouvrière s'est bien gardée de désavouer cette attitude antipatriotique au premier chef.

Est-ce donc bien le moment, de la part du Parti radical de favoriser le parti socialiste alors que les barbares campent déjà sur les marches du Parthénon ?

Arguments de quorum et d'union des minorités sont des arguments inexcusables devant l'étiquette rugueuse d'une démocratie que l'on s'appête à mettre aux pieds du Kominform !

Supposons — une supposition n'affirme rien — que pour certains radicaux le Parti conservateur soit le mal.

Il nous semble que le communisme en est un autrement sérieux et autrement profond pour les Bourgeois de la Gauche.

Or, entre deux maux, à moins d'être des aveugles-nés ou des partisans bouchés à l'émeri, il est de sage politique de choisir le moindre, cette réflexion dut-elle provoquer un souvenir narquois aux lèvres de certains de nos adversaires.

A quoi riment, s'il vous plaît, ces surenchères de platitude devant M. Dellberg.

Elles ne trompent personne, si ce n'est le pauvre Jacques Bonhomme qui, à force d'entendre des chefs radicaux recommander l'alliance, finit par penser qu'à ce compte-là, autant aller tout droit au socialisme.

Nous sommes absolument convaincu que le Parti radical éprouvera les cinq et six mars les mêmes amères déceptions qu'il a déjà essayées dans le passé.

Quand on est victime, dans ce domaine-là, c'est pour longtemps.

Ch. Saint-Maurice.

## La triste vedette de Thorez La lassitude au procès Kravchenko

Les déclarations de M. Thorez, chef du Parti communiste français, tiennent toujours la vedette, une triste vedette.

Des poursuites seront-elles engagées contre lui ?

Cela ne paraît pas pour le moment.

L'émotion n'en demeure pas moins extrêmement vive et la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a voté une motion réclamant la discussion immédiate de l'interpellation déposée par M. Marc Scherer (M. R. P.) sur cette affaire, « afin de donner à M. Thorez l'occasion de prendre à la tribune du parlement la responsabilité des graves paroles qu'on lui prête, comme à l'Assemblée nationale de juger, dans ce cas, si le mandat que ses membres tiennent des citoyens français peut être mis ainsi au service de la politique d'un gouvernement étranger ».

Cette dernière phrase a soulevé les protestations des commissaires communistes, qui ont jugé son texte « partisan et injurieux pour le caractère national de leur parti ». Malgré cette protestation, les amis de M. Thorez ont été d'accord pour estimer nécessaire que les débats publics interviennent sans tarder.

Le Parti radical, de son côté, a publié le communiqué suivant :

La France n'a pas le droit d'ignorer que, contrairement aux déclarations de M. Thorez, c'est la Russie soviétique qui a attaqué, sans avoir été provoquée, la Pologne, les Etats baltes, la Finlande, la Roumanie, cependant qu'elle laissait les mains libres à l'invasion par les troupes hitlériennes de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique et de la France. A cet instant, la protestation soviétique contre l'agression allemande prenait forme de télégrammes de félicitations adressés par M. Molotov à Hitler.

La France, conclut le communiqué, éprise de sécurité, ne saurait admettre, si son sol était at-

## Ehontée falsification de la Parole du Pape

L'« Osservatore Romano » publie dans son numéro du 24 février, en la mettant en relief, la déclaration suivante :

« Le journal « L'Unità » du 23 février reproduit certains extraits d'un article de M. Togliatti intitulé « Dieu et le Pacte atlantique » qui sera publié dans le prochain numéro de l'hebdomadaire « Vie Nuove » (Voies Nouvelles). Une fois de plus, nous devons signaler et déplorer que l'auguste parole du Souverain Pontife ait été complètement dénaturée. L'auteur de l'article attribue à l'invitation du Pape à la fraternité entre les peuples, des intentions belliqueuses, alors qu'une simple lecture du texte de l'exhortation apostolique à l'Episcopat catholique du 11 février fait apparaître l'évidence du contraire ».

« Le Saint-Père en effet déteste les rivalités, les discordes civiles et les guerres, et justement pour empêcher de si grands maux, il fait des vœux pour que les Nations s'unissent en vue d'aboutir à un accord pacifique ».

Après un examen critique du texte de l'Exhortation apostolique, l'« Osservatore Romano » conclut ainsi : « Nous devons donc protester contre une falsification aussi flagrante de la parole de Sa Sainteté, falsification qui nous oblige à constater une déplorable mauvaise foi et une haine contre l'Eglise catholique ».

Remarquons que cette tactique de M. Togliatti de prêter au chef de l'Eglise catholique des intentions belliqueuses est absolument conforme au mot d'ordre récent donné par le « Kominform » de conduire dans le monde une campagne pour la paix, en représentant tous les pays qui ne pensent pas comme l'U. R. S. S. et ses Etats satellites, comme des initiateurs de troubles de guerre.

## Nouvelles étrangères

### Une escroquerie de 70 millions à Marseille

Une escroquerie de l'ordre de 70 millions de francs vient d'être découverte par la police de Marseille, au préjudice de la compagnie généra-

le des pétroles. Huy Dupont, comptable de cette société, contre lequel un mandat de dépôt vient d'être décerné, avait, par des falsifications d'écritures opérées des détournements dont les bénéfices avaient été versés à un armateur, M. Sarich, et à l'entreprise de transports Grinda. L'entreprise Sarich reçut ainsi 65 millions et l'entreprise Grinda, 5 millions. MM. Sarich et Grinda ont déclaré qu'ils ignoraient la provenance des fonds qui leur avaient été confiés. M. Grinda a été laissé en liberté provisoire, tandis que Dupont et Sarich ont été placés sous mandat de dépôt.

## Nouvel assassinat politique à Milan

Les événements de Milan apportent de l'eau au moulin du gouvernement dans la question des formations paramilitaires du parti communiste, qui sont évaluées à 200,000 hommes.

Un nouvel assassinat a été commis sur la personne d'un jeune homme de 22 ans, Luigi Lanticino, dont le corps a été retrouvé dans le canal qui entoure Milan, avec une balle dans la nuque. Lanticino fut abattu vers 22 heures, alors qu'il revenait de voir sa fiancée. Son cas présente plusieurs analogies avec celui de l'organisateur syndical démo-chrétien Fanin, abattu en novembre dernier près de Bologne.

Et d'autre part un certain Santhià, qui fut intendante d'une brigade de partisans, qui avait témoigné, au cours du procès Tieghi, à Novare, de façon contraire aux désirs de la brigade volante qui fit assassiner le jeune Ghisalberghi et le Dr Masaza le 27 janvier, avait été menacé et s'enfuit en France. Il a révélé, de son lieu de refuge (Metz), qu'il ferait savoir tout ce que la police italienne désirait par l'intermédiaire des consulats italiens. Quant au Dr Masaza, il aurait été assassiné parce qu'il fournissait des renseignements à un hebdomadaire romain sur les méfaits de la brigade volante et en particulier de son commandant Giulio Paggio, alias Alvàro, et sur son activité à l'époque qui suivit immédiatement la libération.

## Le gouvernement finlandais échappe de justesse à un vote de méfiance

Le gouvernement de M. Fagerholm a été sauvé mercredi, après une série de votes contradictoires qui se déroulèrent dans une atmosphère des plus fébriles, par l'adoption (97 voix contre 95) de la motion présentée par le président du parlement, recommandant le passage pur et simple à l'ordre du jour.

Un événement extrêmement rare dans les annales parlementaires finlandaises s'était produit quelques instants auparavant. Le sort du gouvernement a dépendu en effet, un moment, d'un simple tirage au sort. L'Assemblée n'ayant pu se départager sur la motion qui impliquait le retrait de la confiance, le président dut désigner un député au hasard et ce fut une femme qui tira le bulletin décisif qui donne provisoirement l'avantage à l'opposition.

Il a fallu la proposition du président du parlement et l'appui de deux nouvelles voix pour corriger ce scrutin, qui aurait entraîné la chute du ministère.

## Un naufrage

Un navire côtier de 540 tonnes, ayant à bord 14 membres d'équipage, a sombré à 100 milles marins au large de Sydney, cette nuit.

Jusqu'ici, deux corps seulement ont été retrouvés.

## Vigoureuse protestation américaine intentée à des pasteurs bulgares

C'est en termes énergiques que le gouvernement américain, dans une note remise le 21 février au ministre bulgare des affaires étrangères, accuse le gouvernement de Sofia d'employer des méthodes ouvertement terroristes dans le procès dirigé contre 15 pasteurs protestants accusés d'espionnage, trahison, manipulations monétaires et coopération avec le gouvernement américain. Le gouvernement américain déclare que de telles accusations ne sont pas fondées et sont tendancieuses et qu'il les considère comme représentant un effort terroriste manifeste destiné à intimider les petits groupes de protestants qui jouissent en Bulgarie du respect du peuple, afin de discréditer les chefs sincères de l'Eglise. Le

A public valaisan...  
Teinturerie Valaisanne...

gouvernement américain demande en outre que des représentants des Etats-Unis se rendent au procès en tant qu'observateurs. Moins d'une heure après avoir reçu cette note, le ministre des affaires étrangères de Bulgarie l'a oralement rejetée, retournant même le texte de la note, au chargé d'affaires américain à Sofia.

### Une condamnation à mort en Espagne

A l'issue d'un procès intenté par le tribunal militaire d'Ocana à huit personnes accusées d'avoir voulu faire renaître l'Union socialiste des syndicats, interdite, le principal accusé, José Satue, a été condamné à mort. Il avait reçu des fonds du parti communiste français et fait paraître clandestinement les feuilles communistes « Mundo Obrero » et « Union ». Le verdict contre les sept autres prévenus sera prononcé ultérieurement.

### Une teinturerie en feu : un mort et six blessés

Un violent incendie qui s'est déclaré mercredi après-midi dans une usine de teinturerie, à Asnières, dans la banlieue parisienne, a provoqué la mort d'un ouvrier. Six autres ouvriers ont été blessés et brûlés. Les dégâts s'élèvent à une quinzaine de millions de francs.

## Nouvelles suisses

### La première session suisse de Economie et Humanisme

Il se tiendra, à Fribourg, sous la direction du fondateur lui-même du centre, le P. Leuret, une session de « Economie et Humanisme ».

Ce sera la première session suisse de ce genre. Voici, au surplus, le programme de la session :

#### Vendredi 4 mars

15 h. Rassemblement dans le hall d'accueil de l'Université (Conciergerie).

15 h. 15 Ouverture de la session : Pourquoi l'économie humaine ? — Historique d'Economie et Humanisme. — Appel à l'Economie humaine. Portée des recherches humanistes contemporaines.

#### Samedi 5 mars

9 h. 15 Principes et perspectives d'une Economie humaine.

15 h. 15 Dialectique de la nature et de la conscience. L'analyse des complexes sociaux.

#### Dimanche 6 mars

9 h. 15 Conjoncture en Economie humaine.

14 h. 15 Spiritualité de l'engagement.

16 h. Clôture de la session.

Le programme, formulé intentionnellement en termes généraux, permettra de discuter de problèmes plus spéciaux et d'un caractère plus technique qui seront fixés au cours de la session.

Pour les détails, inscription, logement, etc., prière de s'adresser à Economie et Humanisme, 164, place Notre-Dame, Fribourg. Tél. (037) 2.36.78.

### Le drapeau rouge de Thoune

On se rappelle que, saisi d'un recours de citoyens de Thoune, le Conseil exécutif du canton de Berne avait annulé une décision de la municipalité de Thoune d'acheter sur les deniers de la commune un drapeau rouge qui devait être hissé le 1er mai sur la maison de ville. Or, le parti socialiste de Thoune, au cours de sa dernière assemblée, a protesté contre cette décision gouvernementale et a décidé, en même temps d'offrir à la commune un drapeau rouge destiné au pavois de la maison de ville, chaque Premier mai.

### Négociations commerciales entre la France et la Suisse

Des négociations commerciales commenceront jeudi au Quai d'Orsay entre une délégation française dirigée par M. René Drouin, ministre plénipotentiaire, directeur au ministère des affaires étrangères, et une délégation suisse présidée par M. Hotz, ministre prénipotentiaire, directeur de la division du commerce au Département fédéral de l'Economie publique.

Il s'agit de la reprise des négociations suspendues à Berne en novembre dernier en raison du déficit croissant de la balance française des échanges franco-helvétiques. A la suite de cette suspension, l'accord précédent avait été purement et simplement remis en vigueur jusqu'au 28 février 1949.

Les négociations porteront sur l'établissement d'un nouveau statut concernant le trafic commercial, le trafic des paiements et le tourisme.

### Condamnation d'un ancien administrateur commercial

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, Neuchâtel, a jugé mercredi pour la deuxième fois l'ex-administrateur de la commune de Buttes, William Huguenin, condamné une première fois par défaut pour détournements au préjudice de la commune, et qui était revenu de l'étranger

## Caisse d'Épargne du Valais

(Société mutuelle fondée en 1876)

DIRECTION : PLACE DU MIDI, SION — AGENCES ET REPRESENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

Reçoit des dépôts : en compte Epargne à 2 3/4 %  
en obligations à 5 ans à 3 1/2 %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

(Les Dépôts en Caisse d'Épargne bénéficient d'un privilège légal)

pour demander le relief de ce jugement en protestant de son innocence.

Huguenin, reconnu coupable, a été condamné à 18 mois de réclusion et aux frais de la cause.

### Le dévaliseur du caissier communal

Le tribunal de la Sarine, Fribourg, a condamné un récidiviste à douze mois de prison sous déduction de sept mois de préventive pour avoir, le 16 juillet dernier, cambriolé la maison du caissier communal d'Oberried, village sis au pied de la Berra. Il enleva 1505 francs. Le voleur partit pour Paris où il fut arrêté cinq jours après à la suite des renseignements fournis à la police française par les agents de Fribourg.

Un complice a été condamné par défaut à quatorze mois de prison, peine convertible en internement pour une durée illimitée.

### Les incendies par négligence

Le 15 décembre dernier, le feu détruisait la grange et les écuries de M. Max Dousse, au milieu du village de Treyvaux, Fribourg. Il y eut pour plus de 20,000 francs de dégâts. Le locataire de la ferme fut inculpé d'incendie par négligence.

Le matin du 15 décembre, il entra dans la grange pour y soigner le bétail, porteur d'une lampe de mineur utilisée lors des travaux du barrage de Rossens. Il la suspendit — la flamme à l'air libre — à une fourche qu'il planta dans le foin. La lampe fit céder la fourche et mit le feu au fourrage. Ce n'est qu'au moment où le fermier revint de l'écurie qu'il constata l'incendie.

Le tribunal de la Sarine a condamné M. Max Dousse à deux mois de prison avec sursis pendant trois ans pour incendie par négligence et aux frais de la cause.

### Oh ! le méchant tigre

Dans les quartiers d'hiver du cirque Knie, à Rapperswil, un tigre royal a tenté d'attaquer un manœuvre qui s'était par trop approché de la cage du fauve. L'animal est parvenu à travers les barreaux de sa cage de donner de profonds coups de griffes à cet homme imprudent, le blessant principalement aux jambes. La victime a été transportée à l'hôpital.

### Un enfant happé par une courroie de transmission

Un horrible accident est arrivé, hier au début de l'après-midi, à la ferme du Molard, située sur la route de Rolle à Burtigny, à 2 1/2 km. de cette dernière localité.

M. Jacques Humbert, qui dirige le domaine avec son père et son frère, travaillait à la grange, tout en surveillant les ébats de ses deux petits garçons, Raymond et Roland. Le moteur agricole était en marche et actionnait un hache-paille au moyen d'une courroie de transmission. Les enfants se trouvaient à proximité de la machine et s'intéressaient à voir tourner une poulie.

Soudain, échappant à la surveillance de son père, le jeune Roland, âgé de 6 ans, s'approcha imprudemment de l'appareil, fut happé par la courroie de transmission et fit plusieurs tours jusqu'au moment où le moteur put être arrêté. Le corps de l'enfant était affreusement mutilé ; il portait de terribles blessures à la tête et aux jambes. La mort a été instantanée.

### Un atelier en feu

Un incendie a éclaté dans les ateliers mécaniques Edwin Duenenberger à Weinfelden, Thurgovie. Un ouvrier était en train de travailler à une meule d'émeri quand des étincelles jaillirent et tombèrent dans un bassin rempli de benzine. En un instant, tout l'atelier était en flammes. Le propriétaire de l'atelier, qui voulait éteindre l'incendie, a reçu de nombreuses brûlures qui nécessiteront son transfert à l'hôpital cantonal. Les pompiers parvinrent à éteindre le sinistre avant que le feu atteigne la maison attenante. L'appartement du propriétaire a été détruit : deux

autres appartements ont fortement souffert de l'eau. Les dommages sont importants, car un nombreux matériel a été détruit : toutefois des motocyclettes, des vélos et des machines à coudre ont pu être mis à l'abri.

### Il avait volé vingt autos

On avait constaté ces derniers temps à Zurich toute une série de vols d'automobiles et tout spécialement de voitures Citroën. Les autos étaient employées pour faire des randonnées coupables, puis quand le réservoir de benzine était à sec, les véhicules étaient abandonnés quelque part à leur triste sort.

Or, la police vient de découvrir et d'arrêter le voleur. Il s'agit d'un jeune manœuvre de 18 ans, originaire de la vallée de la Limmat. La liste des délits est impressionnante : pas moins de 20 vols d'automobiles, dont 15 dans la ville de Zurich. Le voleur ne se contentait pas de consommer la benzine de ses victimes, mais emportait des appareils photographiques, des montres, des permis de conduire et opérait également dans des voitures en stationnement.

### Les accidents de la circulation

Judi matin, peu après sept heures, M. Hegen-Meier, représentant à Renens, a été renversé par un cycliste alors qu'il se trouvait à la rue de Lausanne. Relevé avec une forte commotion et après avoir reçu les premiers soins du Dr Bruttin, le blessé a été transporté à l'hôpital cantonal. On craint une fracture du crâne.

\*\*\*

Une automobile, pilotée par une dame domiciliée à Serrières, venait de Genève et se dirigeait sur Essertine. A l'arrière avaient pris place le jeune fils et sa grand'mère. A un moment donné, le garçonnet ouvrit la portière de l'auto avant que la voiture ait stoppé. Il tomba sur le sol, tandis que sa grand'mère, qui cherchait à le retenir, se fit une sérieuse blessure à la tête.

Tandis que le jeune garçon s'en tire avec plus de peur que de mal, sa grand'mère, Mme Marguerite Robbe, née en 1878, a dû être transportée à l'hôpital d'Yverdon.

### Des pétards mettent le feu à une ferme

Un incendie a éclaté dans la ferme de l'agriculteur Hermann Frauenfelder, à Hengart, Zurich. Des quantités de fourrage et de paille ont été la proie des flammes. Les dommages s'élèvent à environ 100,000 francs. Ce sont des gamins qui jouaient dans la grange avec des pétards qui ont mis le feu.

## Dans la Région

### Epilogue d'un grave accident de la route

Le 14 octobre dernier, près d'Yverne, un camion conduit par le nommé Gaston Bovay, de Lausanne, heurtait une camionnette dont les deux occupants furent si grièvement blessés qu'ils ne sont pas encore remis.

Le coupable ayant bu ce jour-là plus que de raison, le tribunal correctionnel d'Aigle l'a condamné à huit mois d'emprisonnement sans sursis et aux frais.

## Nouvelles locales

### L'administration du Sacrement de la Confirmation par les simples prêtres

Donnant une plus grande extension au Décret « Spiritus Sancti Munera » du 14 septembre 1946, qui autorise dans certaines circonstances les curés à administrer le sacrement de Confirmation, la Congrégation des Sacrements vient d'accorder, pour le diocèse de Paris et à titre d'essai pour une année seulement, cette même faveur au premier aumônier de certaines maternités et de certains hôpitaux d'enfants.

Il s'est révélé en effet qu'il y avait souvent une grande difficulté à requérir le curé de la paroisse, souvent accablé par d'autres obligations de son ministère, pour administrer la Confirmation dans les cas urgents. Aussi le Saint-Siège a-t-il admis la requête de Son Em. le cardinal-archevêque de Paris, qui sollicitait une extension des pouvoirs en faveur des premiers aumôniers de ces maisons d'hospitalisation.

### Une doyenne s'en est allée

A Grimetz (Val d'Anniviers), Mme Euphémie Rouvinet est décédée au bel âge de 90 ans. C'était la doyenne de la commune.

### La protection d'un site

Ainsi que le « Nouvelliste » l'a fait remarquer dans son édition de mercredi matin, un vaste mouvement d'opinion s'est fait jour à Montreux et dans les environs pour sauvegarder la région entre Villeneuve et le Rhône, qui comprend la Réserve des Grangettes. Ce territoire privilégié — il est le seul sur les rives suisses du Léman qui soit resté à l'état naturel — est gravement menacé par divers projets, notamment celui de l'établissement d'un aérodrome de sport. La population, qui aime ces lieux tranquilles et d'une sauvage beauté, n'est nullement disposée à se les laisser ravir et à payer par-dessus le marché la note salée, au seul bénéfice de quelques aviateurs fortunés. Elle ne mord pas à l'hameçon, manifestement dénué de fondement, de la nécessité touristique du projet, derrière lequel se cachent des intérêts purement égoïstes et elle signe en masse une pétition pour sauvegarder ce site qui héberge une faune et une flore d'une richesse exceptionnelle.

## Le Mandement de Carême

Son Excellence Mgr Biéler, Rd Evêque du Diocèse, consacre sa Lettre Pastorale pour le Carême de 1949 au Bon et au Mauvais exemple. C'est le 31e Mandement du Vénéré Evêque de Sion.

Nous donnerons une analyse de ces fortes pages susceptibles de faire impression, écrites avec ce style simple mais empoignant, qui caractérise le beau talent théologique de leur auteur.

### Le Carnaval de Martigny vous attend...

... dimanche 27 février et mardi gras 1er mars... Jamais encore on n'avait rencontré pareil entrain et pareil effort. Les chars feront impression. Nous ne vous en dirons pas un seul mot, pour vous laisser tout le plaisir de la surprise. En organisant leur grand concours de vitrines, sur le thème de Carnaval 1949, « L'Amour », les commerçants de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg ont largement contribué à créer cette ambiance carnavalesque, et tous les soirs de la semaine, des bandes joyeuses de travestis ont défilé à travers les rues. Cette animation grandit de soir en soir et atteindra son paroxysme dimanche et mardi. Pour chasser les jours gris, faites un saut à Martigny !

#### Dernières instructions

1. Au nombre des corps de musique qui prendront part aux cortèges, relevons l'« Union instrumentale » de Territet, l'« Echo du Catogne » de Bovernier, la « Liberté » et l'« Avenir » de Fully, la Fanfare de Dorénaz, la Fanfare municipale de Martigny-Bourg et l'Harmonie municipale de Martigny-Ville.
2. Parc pour autos : nouveau Collège ; avenue du Nord ; rue de la Déléze ; ancien parc des sports (Hôtel Kluser).
3. Insigne obligatoire : Le prix de l'insigne, qui est obligatoire non seulement pour les messieurs, mais aussi pour les dames, est fixé à Fr. 1.50 le dimanche et Fr. 1.— le mardi. Des caisses fonctionneront aux principaux endroits ; les avenues seront fermées. Population de Martigny ! Un bon mouvement, achetez déjà samedi votre insigne.
4. Radio et discours humoristiques : Le Carnaval de Martigny fera l'objet d'un reportage de Radio-Sottens ; quant à nos « speaker » humoristiques, ils feront dimanche matin un tour en ville et vous rediront ce que S. M. Carnaval IX attend de la population : gaité-entrain ; entrain-gaité !
5. Trains spéciaux : Prière de consulter, dans chaque gare, l'horaire spécial.
6. Cars spéciaux : Les principales agences de voyage de la Suisse romande organisent des courses pour le Carnaval de Martigny.
7. Cortèges. Ordre de police : La direction en est confiée à MM. Paul Faisant et Alf. Haldimann, à la gendarmerie cantonale et aux agents de police. Dimanche, formation du cortège (13 h. 30) Quai des marchandises C. F. F., et départ de Martigny-Gare à 14 h. 30. Mardi, formation du cortège à l'avenue de la Gare (13 h. 30) ; départ : Poste de Martigny-Ville, à 14 h. 30.

Un seul carnet d'escompte  
Un seul timbre : UCOVA.



8. **Journal humoristique** : Le « canard » tant attendu sera en vente, la première édition dès dimanche matin, la deuxième dès mardi.
9. **Concours costumé d'enfants** : Demain samedi, dès 15 h., à l'Etoile. Une des plus gracieuses manifestations du Carnaval. Inscriptions à l'entrée.
10. **Aidez-nous !** Même le meilleur comité, même les meilleures commissions, même les meilleurs chars ne peuvent à eux seuls créer l'ambiance. Applaudissez ! Chantez ! Criez ! La bataille de confetti doit faire fureur. Parents ! Costumez vos enfants ! S. M. Carnaval IX doit arriver dimanche dans l'allégresse générale.
11. Vive Carnaval !
12. Vive Carnaval !

**LENS.** — Conférence de M. le Dr Antoine Favre. — Corr. — Le Cercle catholique Lens-Icogne avait fait appel, dimanche dernier, à M. le Dr Antoine Favre, conseiller national, pour une conférence publique. Nous nous permettons de donner un bref compte-rendu de cette magnifique conférence qui dura plus d'une heure, et que le conférencier avait intitulée : « Le drame de l'heure présente. Il faut choisir ! »

« L'Europe actuelle est partagée par un conflit d'idéologies dans lequel, que nous le voulions ou non, nous sommes engagés. Nous sommes en présence de deux conceptions : la conception matérialiste, d'une part, et la conception chrétienne, d'autre part.

Si l'on admet le principe de l'homme-animal, il est logique d'admettre toute suppression de liberté, il est logique d'admettre que tous les citoyens soient enrôlés de force dans le même syndicat, dans le même parti unique. Il n'y a aucun inconvénient d'admettre que l'on supprime les têtes de l'opposition, par n'importe quel moyen ; il n'y a aucun inconvénient à admettre que l'on essaie de faire trahir le secret de la confession, que l'on impose comme un devoir la dénonciation, la médisance, la calomnie ».

Dans cet ordre d'idées, M. le Dr Favre rappelle les cas de Maniu, de Petkov, de Mgr Stepinac, de Mgr Mindszenty. Il brosse un vivant tableau des démocraties populaires. « Tout ce qui s'y passe, si l'on admet le principe de l'homme-animal, est dans l'absolue logique des choses », dit-il.

Le conférencier nous parle ensuite des défenseurs des libertés humaines : l'Eglise, le Pape, les évêques, en un mot : la morale chrétienne. « Lorsque l'on sait que l'homme n'est pas seulement composé de chair et de viscères, mais aussi d'une âme libre, créée à l'image de Dieu ; lorsque l'on sait que l'homme est mis sur cette terre pour connaître, aimer, servir Dieu, et mériter ainsi le bonheur du Ciel, on en sait plus que tous les grands penseurs de tous les temps.

Aujourd'hui, comme il y a dix-huit siècles, il existe de nouveaux Nérons qui forcent l'Eglise à redescendre aux catacombes, qui persécutent ses ministres, qui les livrent aux fers, qui les jettent dans l'ombre des sinistres prisons d'Etat.

A l'encontre de pareilles menaces, il est indispensable de faire front. Mais de quelle manière ? Le socialisme donnera-t-il la solution ? Non. Il est trop proche parent de la doctrine des démocraties populaires !

Le libéralisme ? Il a toujours été indifférent au problème religieux. Il admet qu'il faut une religion pour la masse, pour le peuple, mais c'est surtout pour que la pratique de cette religion l'empêche de protester contre l'injustice du sort.

Le radicalisme ? Encore non ! C'est lui qui, chez nous, a suscité les oppositions entre les religions d'abord et contre la religion ensuite. Et ceci dans le but de régner en maître, de tenir seul entre ses mains les rennes du pays.

Alors, dans le drame qui oppose la conception matérialiste de la vie à la conception chrétienne, il est absolument indispensable que le chrétien fasse son choix. Et chacun doit se rappeler que pour nous chrétiens, le plus grand bonheur que nous puissions souhaiter, c'est celui de pouvoir donner à nos enfants une éducation chrétienne ».

M. le Dr Favre termine sa conférence par quelques mots sur les prochaines élections cantonales, rappelant aux citoyens non seulement le droit, mais aussi le devoir de voter.

Qu'il nous soit permis de remercier bien chaleureusement M. le Dr Favre pour sa magnifique conférence, et de lui dire tout le plaisir que nous avons éprouvé à l'entendre.

E. d'A.

**LEYTRON.** — Jeunesse conservatrice. — Le comité de la Société de Jeunesse conservatrice a le plaisir d'annoncer à ses membres qu'elle organise une soirée-choucroute pour le lundi 28 février, à 20 h. 30.

M. Adelphe Salamin, président des J. C. V. R., a bien voulu répondre à notre invitation, il nous entretiendra des problèmes d'actualité. La préparation du banquet est réservée à M.

# Dernière heure

## Trois patineurs hongrois disparaissent

**OSLO, 24 février.** (A. F. P.) — Les deux patineurs hongrois Kormel Pajor et Janos Kilian, ainsi que leur entraîneur, l'Autrichien Karli Wazulek, ont disparu au moment où ils quittaient Oslo pour retourner en Hongrie. C'est au moment de monter dans l'autobus qui devait les emmener au terrain d'aviation que les trois hommes reprirent leurs bagages et s'éloignèrent en laissant derrière eux les personnes qui les accompagnaient. Kormel Pajor avait été proclamé champion du monde de patinage de vitesse dimanche dernier à Oslo.

## Le procès complémentaire du Cardinal

**BUDAPEST, 24 février.** — Comme on vient de l'apprendre, de source bien informée, le gouvernement hongrois a complété la récolte de « pièces à conviction » contre quatorze autres personnes impliquées dans le prétendu complot du cardinal Mindszenty.

Ce procès complémentaire doit s'ouvrir le 28 février. Parmi les accusés se trouve l'archiviste du cardinal, Bela Fabian, qui aurait enseveli les documents secrets du Primat de Hongrie dans la cave de sa résidence d'Estergom.

Au nombre des inculpés, figurent trois prêtres, le Dr Emeric Boka, conseiller archiepiscopal, un des témoins du procès Mindszenty et les Peres Jésuites, Jos. Vid et Jean Varady. Les autres accusés sont des commerçants et banquiers inculpés d'être mêlés aux « manipulations financières » du cardinal Mindszenty, dont le directeur de banque Tivadár Wydler, le secrétaire du Prince, condamné lors du procès Mindszenty, le Dr Gabriel Hevath, tous deux interrogés comme témoins au cours du procès du cardinal.

## La guerre en Chine

**NANKIN, 24 février.** (A. F. P.) — Cinq colonnes communistes, renforcées de deux brigades volantes, fortes au total d'environ 100,000 hommes, menacent au nord la ville de Si-An, annonce-t-on officiellement. Ces forces sont sous le commandement du général Peng Te Wai, commandant en chef adjoint de l'armée communiste. Des unités, sous les ordres du général Liou Po Tchang, se dirigent également vers Si-An, venant du Honan. C'est le plus important mouvement de troupes enregistré depuis un mois.

De source officielle, on annonce, d'autre part, que les communistes ont pris Toung Chouan et Yao Hsien, qui se trouvent sur une ligne de chemin de fer, respectivement à 80 et 66 km. au nord de Si-An. Cependant, un porte-parole des nationalistes a déclaré qu'il n'y avait pas encore eu de grande bataille dans cette région.

## La chute du Dakota

**HONGKONG, 24 février.** — Neuf passagers et quatre membres de l'équipage se trouvaient à bord de l'avion du type Dakota, qui est tombé près de Hongkong. Tous ont péri.

Clavien, Buffet de la gare, à Saxon, qui satisfera, nous n'en doutons pas, les plus difficiles. Les membres de la Société qui désirent participer à cette soirée sont priés de s'inscrire auprès d'un membre du comité jusqu'au dimanche soir 27 courant.

Le Comité.

## Le 1er anniversaire de la catastrophe de Waedenswil

**WAEDENSWIL, 24 février.** (Ag.) — Il y a eu une année, le 22 février 1949, que se produisit à Waedenswil, le terrible accident d'un train bondé qui est venu s'écraser contre le bâtiment administratif de la Coopérative fruitière et vinicole, causant 22 morts et 134 blessés, dont une trentaine grièvement. A cette occasion, le journal « Allgemeine Anzeiger vom Zurichsee » écrit que l'on peut aujourd'hui établir un bilan assez exact de la catastrophe, à savoir 2,500,000 francs de dommages, matériel roulant, immeubles, objets mobiliers, etc. Une question n'est pas encore résolue, celle de savoir si ce sont les Chemins de fer fédéraux ou la Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est qui auront à supporter ces dommages.

## Le Carnaval à Soleure

**SOLEURE, 24 février.** — Le Carnaval a débuté jeudi matin à 4 heures à Soleure par des fanfares de toutes espèces d'instruments dans les rues et par le charivari coutumier de quelque 700 jeunes gens. L'après-midi a eu lieu la proclamation de l'abbaye « Honolulu ». Un bal d'enfants a suivi. Les premiers bals costumés auront lieu dans la soirée.

## La terre a tremblé

**NEUCHÂTEL, 24 février.** (Ag.) — Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré le 23 février à 17 h. 17' 34" un assez fort tremblement de terre dont le foyer est un peu difficile à déterminer. Il se trouve probablement sur la côte occidentale de l'Amérique, dans la baie de San Francisco.

## L'armistice entre Israël et l'Egypte a été signé

**RHODES, 24 février.** — La Commission de l'O. N. U. vient d'annoncer que les efforts du médiateur des Nations Unies, le Dr Ralph Bunche, ont été couronnés de succès. L'armistice a été signé, ce matin, par les représentants d'Israël et ceux de l'Egypte.

Le texte complet de l'accord compte 5000 mots ; il comprend douze chapitres et trois annexes, concernant le retrait des troupes des différentes zones. Des dispositions seront prises ensuite au sujet de l'échange des prisonniers de guerre.

L'optimisme qui régnait, ces jours-ci, était donc bien fondé. C'est le problème de Beersheba qui marqua un obstacle particulièrement difficile à surmonter, du fait que les délégués d'Israël s'opposaient à la démilitarisation de cette zone, proposée par les Egyptiens.

La conclusion des laborieux pourparlers de Rhodes, qui ont duré 40 jours, sera fêtée au Q. G. du Dr Bunche. Des officiers américains, français et belges sont arrivés à Rhodes, venant de Palestine, pour célébrer la signature de l'accord. Une Commission veillera à ce que les conditions de l'armistice soient observées, de part et d'autre ; elle s'occupera immédiatement du sort des 200 Arabes encerclés, depuis le mois d'octobre, à Falouja.

Dans les cercles compétents, on souligne que le succès des pourparlers de Rhodes ouvrira le chemin à d'autres accords avec les différents Etats arabes, notamment à un accord entre Israël et la Transjordanie.

## Etat d'exception au Siam

**BANGKOK, 24 février.** (Reuter.) — Un décret royal publié jeudi proclame l'état de siège dans tout le Siam. Le Cabinet avait présenté au cours du dernier week-end un projet de décret. Il est dit dans un communiqué officiel que cette mesure a dû être prise à la suite de la situation qui règne dans les pays voisins. La population est invitée à ne pas s'inquiéter. La presse ne doit rien publier qui puisse nuire aux intérêts nationaux. Le monde des affaires a été mis en garde contre les stockages et les profits illicites.

## Le bilan des Cours de justice

**PARIS, 24 février.** — Dressant le bilan des travaux des Cours de justice et Chambres civiles, M. Robert Lecourt, garde des sceaux, a déclaré devant la Commission de la Justice et de la législation de l'Assemblée nationale, qu'il ne restait plus que quelques centaines d'affaires à examiner, dont 600 environ pour Paris et 150 pour Lyon, qui seraient jugées par les tribunaux militaires ou les Cours d'assises.

A l'issue de la réunion de la Commission, on indiquait, dans les couloirs, que, sur 155,000 affaires de collaboration instruites depuis la Libération, 45,000 affaires avaient été classées. Sur les affaires jugées, 28,000 acquittements avaient été prononcés, ainsi que 7000 peines de mort, dont 4500 par contumace. Sur la différence, soit

2500, il y a eu 791 exécutions (et quelques condamnés doivent encore être exécutés), mais le plus grand nombre a été gracié. Voici les autres peines qui ont été prononcées : travaux forcés à perpétuité 2700, travaux forcés à temps (10 ans de réclusion) 2000, emprisonnement 24,000.

## Le prétendant au trône du Portugal

**LISBONNE, 24 février.** (Reuter.) — Un député de l'Assemblée nationale portugaise a proposé que Dom Duarte Nuno, duc de Bragança, prétendant au trône du Portugal, puisse revenir au pays dont il est banni. Dom Duarte Nuno, qui vit à Gunten sur les bords du lac de Thoun, est arrière-petit-fils du roi Michel, chassé du Portugal en 1831. En réalité, il s'est rendu de nombreuses fois au Portugal malgré les dispositions prises contre la Maison royale.

## Armes et munitions dans un confessionnal

**ROME, 24 février.** (A. F. P.) — Trois grenades, deux mitraillettes, un millier de cartouches et un paquet de poudre ont été trouvés dans un confessionnal de l'église des capucins à Milan, où ces munitions semblent avoir été déposées par quelqu'un qui voulait s'en débarrasser.

## Du bois autrichien pour la Suisse

**VIENNE, 24 février.** (Reuter.) — A la suite d'un accord que les autorités autrichiennes ratifieront prochainement, l'Autriche livrera à la Suisse, avant le 31 décembre 1949, 20,000 mètres cubes de bois.

## Un vol sacrilège

**ROME, 24 février.** (A. F. P.) — Un vol sacrilège a été commis dans l'église de Sant'Andrea della Valle, à Rome, où des inculpés se sont emparés de couronnes d'or ornant une statue de la Vierge, près du maître-autel.

## M. Herriot contre les communistes

**LYON, 24 février.** (Ag.) — Des incidents ont mis aux prises au cours de la discussion du budget de la ville de Lyon devant le Conseil municipal, M. Herriot, maire, et le groupe communiste qui critiquait le montant élevé du budget. M. Herriot a répliqué aux communistes que leur attitude n'était que démagogie et qu'elle était dictée par la proximité des élections cantonales. M. Herriot a également relevé que les communistes, à plusieurs reprises, avaient réclamé précisément des subventions supplémentaires de la municipalité.

## L'importation des montres suisses aux Etats-Unis

**WASHINGTON, 24 février.** (Aneta.) — Dans ses déclarations devant la Commission des finances du Sénat, le président Carnow, de la « Bulowa Watch Company » a en outre relevé que 85 % du prix de vente au détail d'une montre écoulée aux Etats-Unis restait au pays. Il est d'avis que le trésor américain obtient davantage de la vente d'une montre que la Suisse doit payer pour le mouvement. En 1947, les montres importées et achevées par l'Association des importateurs de montres, ont rapporté au trésor américain plus de 70 millions de dollars sous forme d'impôts sur le luxe, sur le bénéfice et de taxes d'importation, alors que la Suisse ne touchait que près de 50 millions pour les mouvements. M. Carnow s'est prononcé pour la prorogation du traité commercial avec la Suisse déjà accepté par la Chambre des représentants et a souligné qu'en 1947 la balance commerciale des Etats-Unis avec la Suisse comportait un solde de 109,979,000 dollars en faveur de l'Amérique. La Suisse achète aux Etats-Unis des denrées alimentaires, des textiles, des produits chimiques, des machines et des automobiles.

Après les déclarations des représentants des différentes branches de l'industrie horlogère, le président de la majorité démocratique au Sénat, le sénateur Lucas, a dit qu'une révision du traité de commerce américano-suisse conclu avant la guerre était devenue nécessaire, afin de protéger les fabricants de montres américains contre un afflux de mouvements importés de Suisse. Il est d'avis que le Congrès ne doit pas négliger les intérêts de l'industrie horlogère américaine.

## Radio-Programme

**SOTTENS.** — Vendredi 25 février. — 6 h. 55 L'anglais par la radio. 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Un ensemble de musique légère, une vedette de la chanson. 12 h. 15 Le métronome sportif. 12 h. 20 Le courrier du skieur. 12 h. 30 Danses modernes : Le boléro cubain. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Un ensemble américain de musique légère. 13 h. 05 Trois scènes de revue, Ruy Blas. 13 h. 20 Oeuvres de Pizzetti et Richard Strauss. 17 h. 30 L'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17 h. 40 Les belles gravures musicales. Oeuvres de Bach et Beethoven. 17 h. 55 Radio-Jeunesse. 18 h. 25 Jazz authentique. 18 h. 40 Les cinq minutes du tourisme. 18 h. 45 Les championnats suisses de ski. à Gstaad. 19 h. Actualités. 19 h. 05 La situation internationale. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La voix du monde. 19 h. 45 A la pointe de l'archet. 20 h. Ap. piége du vent. 21 h. La mélodie française (XVIII). 21 h. 25 Musique de chambre. 22 h. 15 Chronique des institutions internationales : l'organisation de la paix. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Prélude au silence.

**AVANT**



**ENCHAINÉ A SON FAUTEUIL PAR LES DOULEURS**

**APRÈS**



**L'EMPLATRE ALLCOCK A TRIOMPHÉ !**

Sans occasionner la moindre gêne,  
Sans empêcher de travailler,  
Sans odeur désagréable

ALLCOCK réchauffe et soutient la partie malade en assouplissant les muscles.

Exigez ALLCOCK Prix Fr. 1.30

## Nouvelles locales

## Avec l'Harmonie municipale de Sion

Janvier et février, c'est l'époque où nos grandes sociétés artistiques donnent de préférence leur soirée annuelle. Après les magnifiques représentations du « Maennerchor » et de la « Chorale » dont nous avons entretenu nos lecteurs, l'Harmonie municipale vient de convier ses nombreux amis, membres bienfaiteurs et passifs, à un concert qui fut certainement de longtemps le meilleur que le public eut l'occasion d'entendre.

Que des morceaux de choix au programme; le chef-d'œuvre de Rossini, l'ouverture de « La gazza Ladra », la symphonie en ré mineur de César Frank et le « Chasseur Maudit » du même auteur recueillirent des applaudissements répétés d'un auditoire de choix entassé dans une salle bien trop petite.

Notre Harmonie, qui célèbre le 45e anniversaire de sa fondation est en train de reconquérir la place qu'elle occupait naguère parmi les grandes sociétés suisses, grâce à l'excellente direction de M. le professeur Pierre Santandrea et au dévouement de son infatigable président, M. le colonel Sidler. A l'occasion de cette vraie fête de famille, des diplômes d'honneur furent remis à différents membres pour leur 25e année de sociétariat et une channe aux deux membres fondateurs encore en fonction, MM. Luc Antille et Charles Fiorina. Au cours d'une réception donnée dans les salons

de l'Hôtel de la Paix, d'aimables paroles furent échangées entre M. Sidler et les délégués des sociétés locales. Puis, sous la direction de l'orchestre, le bal entraîna jeunes et vieux.

H. F.

## Banque de Martigny Closuit &amp; Cie S. A.

Les actionnaires de la Banque de Martigny Closuit et Cie, S. A., réunis en assemblée générale ordinaire le 19 février 1949, ont approuvé les comptes de l'année 1948.

Le rapport du Conseil d'administration fait ressortir la bonne marche de l'établissement dont le bénéfice annuel est sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Le dividende, fixé à 5 %, est payable aux guichets de la banque contre présentation du coupon No 12.

## Pèlerinage Caritas à Padoue

Après deux ans d'interruption, voici que Caritas organise de nouveau un pèlerinage à Padoue. Pèlerinage du printemps qui aura lieu du 25 au 29 avril. Il nous conduira tout d'abord à Milan puis nous partirons, — en autocars probablement — pour aller souper à Dezenzano, sur le Lac de Garde, et arriverons le même soir à Padoue. Belles cérémonies religieuses dans la basilique de St-Antoine! Jeudi, excursion à Venise: visite de St-Marc, du Palais des Doges, etc. Au retour, à Milan, on visitera le Dôme.

Le prix du pèlerinage est de 170 francs. Pour renseignements s'adresser (avec timbre-réponse s. v. p.) à M. l'abbé Fährdrich E., curé de St-Imier.

## A un cheveu du bonheur

Qui sait si le bonheur n'est pas, à tout prendre, une vocation.

Il y a des gens qui supportent allègrement les ennuis, les misères, les déceptions et qui même y trouvent un motif d'exaltation alors que comblés par la vie d'autres passent le plus clair de leur temps à regretter le passé et redoutent l'avenir.

Les sages connaissent le prix de la minute présente, et avec cet esprit de réalisation qui les habite, ils saisissent la chance au vol.

C'est ce que devraient faire aussi les acheteurs de billets de la Loterie Romande.

Les autres, les hésitants, les étourdis, les timorés, faute de l'avoir saisie par les cheveux, risquent de manquer la chance d'un poil.

MARTIGNY. — La liste conservatrice pour les élections du mois de mars. — Dans une assemblée très fréquentée qui s'est tenue samedi dernier, les électeurs conservateurs du district de Martigny ont fait choix des candidats à la députation.

Les voici d'après l'ordre d'ancienneté:

Députés: MM. Prosper Thomas, Saxon; Henri Carron, Fully; Antoine Mathey, Martigny-Combe; Henri Chappaz, Martigny-Ville; Luc Produit, Ley-

tron; Alfred Vouilloz, Martigny-Bourg; Robert Taramaraz, Fully.

Suppléants: MM. Louis-Raphaël Michaud, Bovernier; Louis Lonfat, Charrat; Luc Bertholet, Saillon; René Lambiel, Riddes; Jules Favre, La Bâtiaz; Marc Roduit, Leytron.

La commune de Trient a renoncé à faire choix d'un suppléant pour cette fois-ci.

Tous les délégués présents ont acclamé les candidats.

## Le Carnaval agaunois

Deux jours encore et St-Maurice recevra S. M. Le Petit Prince Carnaval dont la baguette magique doit tout mettre sens dessus dessous, déridier les neurasthéniques et transformer les esprits. Deux jours encore durant lesquels chacun rivalisera d'ardeur et de bon goût pour présenter une série de manifestations qui doivent valoir aux St-Môriards le titre de parfaits organisateurs.

Disons que dimanche et mardi, un grand cortège parcourra la ville dès 13 h. 30, puis sera suivi des productions de chacune de nos sociétés dans tous les quartiers. De grandes batailles de confetti seront organisées... à l'improviste et chacun en prendra « plein la vue », tout comme la plupart lorsqu'ils se verront écorchés dans un « canard » aussi rosse que bavard.

Rédacteur responsable: Ch. Hægler

<b>Crèmesorie</b>	Pour le jour Pour la nuit le tube 2.45
Doux — Tenace — Brillant Protège efficacement vos lèvres le tube luxe 6.50 rechange 3.50	<b>Rougesorie</b>
<b>Poudresorie</b>	La plus fine parmi les plus fines Ne "plaque" jamais même sous la pluie ou la neige. la boîte 4.45
<b>LA SOIE NATURELLE AU SERVICE DE VOTRE BEAUTÉ</b>	



## Un bon petit somme après dîner

Ah! les jolis rêves... C'est que sa femme est un parfait cordon bleu et, sans que vous vous en doutiez le moins du monde, elle fait des prodiges d'économie. Son secret? La graisse comestible marque „le Poulet”!

Graisse comestible

marque „le Poulet”  
bonne et avantageuse



WALZ & ESCHLE S. A.

BÂLE



Demandez gratuitement le livret de cuisine Centaure.  
A LA MALTERIE DE LUTZELFLUH

Automobilistes!  
Attention!

L'Automobile-Club de Suisse, Section Valais, organisera du 1er au 15 mars 1949, un contrôle des phares d'automobiles au moyen du régleoscope Cibié, dans les localités de Sion, Siere, Brigue, Martigny et Monthey.

Les automobilistes qui désirent profiter de cet avantage sont priés de s'inscrire auprès du Secrétariat de l'Automobile-Club de Suisse, Section Valais, à l'Avenue de la Gare, à Sion, qui leur adressera une convocation en leur fixant le lieu, la date et l'heure de ce contrôle.

Taxe: Fr. 2.— pour les membres de l'A.-C.-S. sur présentation de leur carte de membre avec timbre de 1949 et de Fr. 4.— pour les non-membres.

## Représentant-voyageur

introduit dans la branche alimentaire pourrait s'adjoindre spécialités de confiserie et chocolat pour le canton du Valais.  
S'adresser Produits Talrazz, Sion.

Le prix s'oublie,  
La qualité reste.

achetez par conséquent votre mobilier  
chez **WIDMANN FRÈRES, Sion**

Fabrique et Magasins de Ventes  
seulement au sommet du Grand-Pont

## Gain accessoire

Fr. 50.— et plus par semaine assurés; accessible à tous. Conditions et échantillon contre Fr. 1.— en timbre à Agence « RAVONIX », M. Clémence, P. Jolissaint 6, St-Imier

## bonne à tout faire

Ménage médecin catholique cherche pour le début d'avril, à Genève.

## accordéoniste

On demande pour le dimanche 27 février et Mardi-Gras, bon

## Simca 8

neuve, mod. 1948, soigneusement rodée, 2000 km. Prix avantageux. Case postale 157, Sion.

## un auto-tracteur

11 HP, complètement révisé. Prix intéressant. Une pompe à sulfater Birchmeier, en parfait état, prix 900 fr. Un pont de remorque neuf, avec ridelle, dim. 2.20x1.40, prix 150 francs. S'adresser R. Fuchs, Chamoson. Tél. 4.71.78.

## bon foin

A vendre, cause double emploi,

Pour le Carnaval  
Sociétés,  
Restaurateurs,  
Particuliers

agrémentez vos soirées, banquets, bals, parties familiales et manifestations diverses en vous adressant à la Maison spécialisée qui vous facilitera votre tâche en vous offrant:

Billets de tombola depuis Fr. 10.50 le 1000.  
Etiquettes pour lots.  
Lots divers et de tous prix.  
Cotillons, coiffures papier depuis 20 ct.  
Confetti  
Boules de coton  
Ballons à gonfler  
Séries de loto  
Bombes de table  
Serpentins  
Trompettes en carton  
Guirlandes en papier  
Fards pour grimage  
Insignes divers  
Location de vaisselle et verrerie.  
Fleurs artificielles et statuettes pour tirs.  
Demandez nos conditions spéciales et arrangements. Une lettre ou un coup de téléphone suffit pour votre organisation. On se charge de toutes les expéditions.

**Maison EWALD PETIT**  
R. Neuve 5, RENENS. Tél. 4.92.15 et 4.94.85

## MISE SOUS TENSION

Nous portons à la connaissance du public que la ligne électrique à haute tension placée au-dessus de la voie ferrée de Vernayaz au chantier de la Salante S. A. sera mise sous tension de 15,000 volts le 1er mars 1949, dès 9 heures. Il y aura dès lors danger de mort à toucher aux fils d'une manière quelconque.

Nous rappelons qu'il est sévèrement défendu de briser des isolateurs ou de causer un dommage quelconque aux installations de chemin de fer et que tout acte de malveillance donnera lieu à une poursuite pénale. (Code pénal suisse, art. 228 et 239).

Direction du 1er arrondissement  
des chemins de fer fédéraux.

A vendre (aux environs de Sion)

## transport concessionné

comportant 2 camions, 1 bâtiment neuf, garage, petit jardin, etc. Travail assuré. Cause départ. Prix global Fr. 120 mille (arrangements). — Ecrire sous chiffre P 2757 S. Publicitas, Sion.

A louer  
appartement

Chez André Bruchez, Saint-Maurice.

Hôtel Val-Ferret, La Foully, cherche

## personnel

pour la saison d'été (début juin):

- 1 gouvernante;
- 1 portier;
- 2 femmes de chambre;
- 1 casseroiler;
- 1 fille de cuisine.

Faire offres avec certificats chez Jean Rausis, Saint-Maurice. Tél. 5.43.78.

OCCASIONS à l'état de neuf!  
BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer  
LAVABOS, EVIERS, W.-C.,  
CHAUDIERES A LESSIVE  
165 litres, à circulation d'eau galvanisées et en cuivre  
COMPTOIR SANITAIRE S. A  
9, rue des Alpes, GENEVE  
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

A vendre  
bouteilles

vaudoises et flôtes (Vin du Rhin) à 0.20, prises à Lausanne. — René Bonzon, Simplon 7, Tél. (021) 3.07.94, Lausanne.

Bon et bon marché!

## CAFÉ

Mélange Surrogat avec 25 % café en grains, paquet complet à l'essai. 2 kg. Fr. 6.— franco; paquet de 5 kg. Fr. 12.50 franco.  
Jos. Wolf, Chur 10.

Entreprises de carrelages demande

## ouvriers

qualifiés. Entrée de suite. Pr de plus amples renseignements, tél. à 13 h. ou à partir de 20 heures, au (037) 2.33.04, Fribourg.

On cherche à louer à la montagne, pour les vacances d'été

chalet meublé  
ou appartement

4 à 5 lits. Adresser offres av. prix à M. Georges Corbaz, imprimeur, rue du Temple 10, Montreux.

Je cherche d'occasion environ

20 chaises  
et  
5 tables de  
jardin

Faire offres à Buffet Gare, Châtelard (Vs) Tél. 6.71.33.

Petit vigneron cherche

## effeuilleuse

Faire offre avec prétention de salaire à A. Godel, Le Griottier, Lutry.

A vendre

licences de vente  
et de fabrication

de tapis tissés à la main. Travail à domicile, propre et vendable. Offres sous chiffre J 6889 Z à Publicitas F. Zurich 1.

## Occasion

A vendre un lot d'une centaine de chaises en parfait état, convenant bien pour sociétés. Prix intéressant, conditions avantageuses. S'adresser à la Société de musique « Edelweiss », à Orsières.

## FUMIER

livrable de suite à prix avantageux.

Union Fruitière, Martigny, tél. 6.14.79-6.13.92.